

Effectifs. En 1976-77, on a estimé à 417,000 les effectifs à temps plein inscrits dans les établissements de formation technique et d'enseignement des métiers. Les trois quarts environ se trouvaient dans les collèges communautaires, et étudiaient pour la plupart au niveau technique. Les effectifs restants étaient répartis entre les écoles de métiers publiques et les écoles hospitalières. On comptait cette même année 260,000 personnes en formation dans l'entreprise et dans l'industrie.

Le commerce était l'activité préférée dans les programmes de carrière comme dans les programmes de métier. Au deuxième rang dans les programmes de carrière se situaient les domaines de la médecine et de l'art dentaire, tandis que du côté des métiers le deuxième rang était occupé par les technologies de la médecine et du génie civil.

6.3.4 Éducation permanente

L'éducation permanente ou éducation des adultes est adaptée aux besoins des personnes qui sont en dehors du système régulier. Les adultes qui ne fréquentent pas l'école (15 ans et plus) ont la possibilité d'étudier en vue de l'obtention de diplômes à divers niveaux ou de développer leurs intérêts personnels. L'éducation permanente est dispensée par les conseils scolaires, les ministères provinciaux de l'Éducation, les collèges communautaires et établissements connexes, et les universités. Des programmes sont également offerts ou parrainés par des organismes à but non lucratif, des associations professionnelles, des ministères, des entreprises et des industries. L'inscription dans un établissement n'est cependant pas le seul moyen de procéder. Il existe également les cours par correspondance, reconnus depuis longtemps, auxquels sont venues s'ajouter les bibliothèques itinérantes, la radio et la télévision.

Histoire. C'est au tournant du siècle que les conseils scolaires et les ministères provinciaux de l'Éducation commencent à donner des cours du soir pour les adultes. Après la Seconde Guerre mondiale on assiste à un développement rapide de cette forme d'enseignement. A la fin des années 50, plus de 445,000 personnes sont inscrites aux cours de formation générale et de formation professionnelle.

Au niveau postsecondaire, certaines universités offrent des programmes d'extension depuis nombre d'années, notamment les universités des provinces de l'Ouest. Des

L'Ontario et le Québec ont fourni 72% environ de l'effectif des maisons d'enseignement postsecondaire du Canada; les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique en ont fourni 21%, et la région de l'Atlantique est intervenue dans la proportion des 7% restants. Plus de 40% de tous les étudiants d'université sont concentrés en Ontario, tandis que le Québec compte plus de la moitié des effectifs non universitaires en raison de son vaste réseau de collèges d'enseignement général et professionnel, qui fait partie intégrante du système d'éducation de cette province.

cours d'extension en agriculture sont dispensés en Alberta et en Saskatchewan, et il existe des coopératives de pêcheurs à l'Université Saint-François-Xavier en Nouvelle-Écosse. Outre ces programmes de formation pratique et professionnelle, d'autres services culturels et récréatifs ont été mis au point par plusieurs universités urbaines du centre du Canada. Certains cours permettent d'obtenir des crédits, mais pas tous. Bon nombre ne sont offerts que sur le campus, tandis que d'autres sont dispensés également dans des centres externes.